



Guide du propriétaire de l'animal

Chiens en cavale

Sommaire

Bienvenue à vous - p.3





Les réservations de promenades - p.5



Les promenades de votre chien - p.6





Les questions les plus fréquentes - p.7





Bienvenue à vous



Bravo, vous venez de nous rejoindre en tant que demandeur de promenade pour votre chien!

Ce guide a été conçu pour accompagner les propriétaires de chiens qui souhaitent réserver des promenades. Il a vocation à répondre aux questions les plus fréquentes que vous vous posez.



Chiens en cavale est ravi d'être le trait d'union entre tous. Ensemble, changeons véritablement la vie des chiens et de leurs maîtres.







Chiens en cavale, l'association

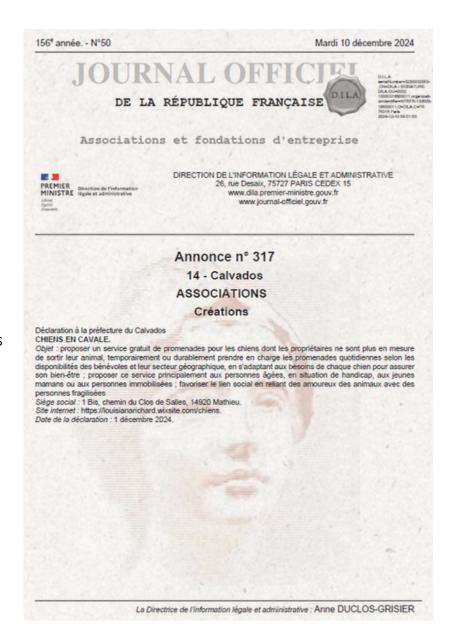
Chiens en cavale est une association loi 1901 qui propose un service de promenades pour les chiens dont les propriétaires ne sont plus en mesure de sortir leur animal, temporairement ou durablement. Ce service s'adresse principalement aux personnes âgées, sujettes aux douleurs (type arthrose), en situation de handicap, immobilisées, sujettes aux chutes, aux jeunes mamans... En plus de soulager les propriétaires, l'association favorise le lien social en reliant des amoureux des animaux avec des personnes fragilisées.

Chiens en cavale a été crée constitutivement le 20 octobre 2024 avec l'idée originale de relier le bien-être animal à celui des humains. La déclaration a été validée par la préfecture en toute fin d'année 2024.





L'association Chiens en cavale est soucieuse de préserver les métiers existants comme celui des petsitters ainsi que les prestataires de services sociaux ou médicaux. Chiens en cavale ne se substitue pas à ces professionnels mais complète le dispositif.





Les réservations de promenades

Les réservations se font sur notre site internet. Au préalable, vous devez créer un compte Chiens en cavale où vous renseignerez vos coordonnées ainsi que le profil de votre animal. Vous avez la possibilité d'inscrire plusieurs chiens. On vous demandera également de remplir en ligne une attestation ainsi qu'une autorisation de droit à l'image.

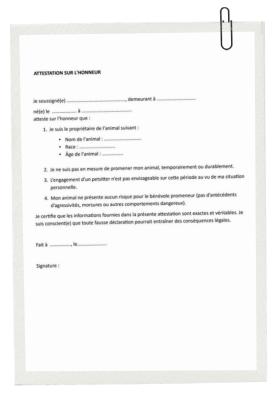
L'attestation sur l'honneur permet de garantir notamment que votre animal n'est pas dangereux.

L'autorisation de droit à l'image nous autorise à photographier votre animal lors de sa promenade afin de la diffuser sur notre site internet,

publication sur les réseaux etc.

Je réserve au moins 3 jours avant le rendez vous pour que le promeneur puisse s'organiser.

Votre commune n'apparait pas dans la liste ? Pas de panique ! Cela signifie simplement que nous n'avons pas encore recruté de bénévole dans votre commune. Dans ce cas, sélectionnez "Autres communes" et indiquez la commune souhaitée. Nous mettrons tout en oeuvre afin de proposer rapidement un service de promenade en contactant votre mairie.



Je n'annule pas de façon intempestive risque d'être exclu du service de promenades (> 10 annulations).





Les promenades de votre chien

Préparez votre animal avec sa laisse avant la promenade.

Ayez votre téléphone portable à proximité pour échanger si besoin avec le promeneur.

N'oubliez pas de fournir un sac de déjections au promeneur (en vente en grandes surfaces et jardineries).

Convenez avec le promeneur la durée de promenade.

Avant la promenade









Après la promenade



partie financière au promeneur Ne donnez aucune contre. DOUVEZ SOUTENIT POSSOCIATION EN Si vous le souhaitez, vous faisant un don directement sur notre site internet.

N'hésitez pas à émettre un avis sur notre page Facebook.





Les questions les plus fréquentes

Que se passe-t-il si mon chien se blesse pendant la promenade?

Le promeneur vous contacte. Si vous le souhaitez il peut appeler le 3115 (service qui réoriente la personne chez le vétérinaire - 24h/24 - le plus proche) sinon c'est votre vétérinaire habituel qui assurera les soins.



Comment gérez-vous les interactions avec d'autres chiens?

Les promeneurs évitent au maximum les endroits avec d'autres chiens ou des personnes.

Etes-vous assuré pendant la promenade?

Nos promeneurs ont l'obligation de nous transmettre une attestation de responsabilité civile. De plus, l'association est assurée par l'assureur Maif qui couvre également les bénévoles promeneurs.

Avez-vous de l'expérience?

La plupart de nos promeneurs sont déjà bénévoles au sein d'autres associations pour le bien-être animal, comme la SPA et/ou participent à des collectes de nourritures pour les animaux.

Où se déroulent les promenades?

Les promeneurs préparent au préalable un ou des itinéraires afin d'optimiser les promenades (Google maps par exemple). Vous pouvez également suggérer au promeneur des itinéraires familiers pour votre animal (surtout au démarrage des promenades).

Faites-vous une visite préalable avant la promenade?

La première promenade est courte afin que le promeneur et l'animal fassent connaissance. C'est également l'occasion d'échanger avec le promeneur.







Guide des propriétaires





